

Vingt-sixième session du Comité des forêts

Point 4. Situation des forêts du monde 2022: des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables

Le document portant la cote COFO/2022/2 Rev.1 expose les principales conclusions de l'édition 2022 de *La Situation des forêts du monde: des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables*. Le rapport analyse le potentiel de trois solutions forestières pour parvenir à un redressement vert et s'attaquer aux crises planétaires multidimensionnelles, telles que le changement climatique et la perte de biodiversité.

Les trois solutions liées entre elles consistent à:

- i) mettre un terme à la déforestation et préserver les forêts;
- ii) remettre en état les terres dégradées et développer l'agroforesterie;
- iii) utiliser les forêts de manière durable et créer des chaînes de valeur vertes.

La mise en pratique, simultanée et équilibrée, de ces trois solutions peut permettre de produire des avantages économiques et sociaux durables pour les pays et leurs communautés rurales, de contribuer à répondre durablement à la demande mondiale croissante de matériaux et de relever les défis environnementaux.

La Situation des forêts du monde 2022 examine les données et présente les éléments concrets concernant la faisabilité et la valeur de ces solutions, et décrit les premières mesures qui pourraient être prises pour les mettre en œuvre à plus grande échelle.

Le Comité est invité à:

- prendre note des principales conclusions de l'édition 2022 de *La Situation des forêts du monde* et inviter les Membres à veiller à ce que le rôle essentiel des forêts et des arbres et le potentiel transformateur des solutions forestières soient pleinement pris en compte et dûment évoqués au sein des instances internationales consacrées à l'environnement, à la transformation des systèmes agroalimentaires et au développement, ainsi qu'au niveau national, le cas échéant;

Le Comité souhaitera peut-être recommander à la FAO de mettre en œuvre les mesures suivantes:

- engager un dialogue avec les Membres et les partenaires sur les solutions forestières en tant que moyen d'atteindre simultanément des objectifs économiques et environnementaux, et soutenir les Membres, à leur demande, dans les efforts qu'ils déploient pour intégrer ces solutions dans le cadre de politiques et de programmes plus vastes axés sur la transformation des systèmes agroalimentaires et visant à assurer la concrétisation des objectifs de développement durable et des engagements internationaux connexes;
- aider les Membres, à leur demande, dans les efforts qu'ils déploient pour accroître les investissements et intensifier les actions visant à mettre en œuvre les trois solutions forestières, en adoptant les bonnes pratiques et les innovations et en refusant les solutions toutes faites, notamment en renforçant les capacités, en établissant des partenariats stratégiques, en mettant en œuvre des approches inclusives et en facilitant un meilleur accès au financement;
- continuer à soutenir les Membres, à leur demande, dans les initiatives visant à donner les moyens aux parties prenantes locales, en particulier les petits producteurs et les organisations de

producteurs connexes, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les populations locales et les groupes marginalisés, et à les encourager à jouer un rôle de premier plan dans l'intensification de l'action menée sur le terrain en faveur des solutions forestières, afin de construire des économies et des sociétés locales plus résilientes.

Ewald Rametsteiner, Directeur adjoint, Division des forêts, FAO